



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Guadeloupe

Question au Gouvernement n° 392

Texte de la question

CRISE DE LA BANANE ANTILLAISE

M. le président. La parole est à M. Joël Beaugendre, pour le groupe de l'UMP.

M. Joël Beaugendre. Madame la ministre de l'outre-mer, l'année 2002 est venue confirmer que la filière banane antillaise traverse une crise sans précédent, qui nécessite des réponses urgentes et appropriées.

L'avenir de ce secteur essentiel à l'économie des Antilles françaises inquiète chacun de ses habitants. Les 26 000 familles qui vivent de la culture de la banane sont concernées par le drame de la filière. En un an, près de 350 planteurs ont cessé l'exploitation. Ceux qui restent ont le sentiment qu'on les laisse « crever » et vont jusqu'à parler de la disparition d'un produit de qualité supérieure, qui irrigue le tissu social local et dont l'exportation est une source essentielle de leurs revenus.

L'élargissement de l'Europe en 2004 et le passage en 2006 d'un système contingentaire à un système tarifaire nous inquiètent plus encore, la concurrence étant rude et sans pitié dans le cadre de l'OCM.

Aujourd'hui, chaque Antillais et, en particulier, chaque Guadeloupéen, que Mme Louis-Carabin et moi-même représentons, veut connaître, madame la ministre, votre stratégie pour redonner espoir à la filière.

Pouvez-vous nous dire en particulier si la consultation du 5 février 2003, organisée conjointement avec le ministre de l'agriculture, permettra la mise en oeuvre d'une politique efficace de défense de la banane antillaise ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'outre-mer.

Mme Brigitte Girardin, ministre de l'outre-mer. Monsieur le député, le dossier de la banane est sans doute le dossier agricole de l'outre-mer sur lequel Hervé Gaymard et moi-même sommes le plus mobilisés. L'année 2002 a été, ainsi que vous l'avez rappelé, une année particulièrement catastrophique. Une tourmente s'est abattue sur les prix pendant tout l'été et, même si la situation s'est améliorée en fin d'année, nous sommes déterminés à obtenir auprès de la Commission européenne l'application de ce que l'on appelle la clause Madère. Ainsi, à partir d'éléments chiffrés qui nous sont fournis actuellement par les producteurs, nous allons demander un complément d'aides compensatoires pour donner un peu plus d'oxygène à l'ensemble de la profession. Mais, au-delà de la gestion immédiate de cette crise, nous devons réfléchir dès maintenant aux deux échéances importantes que vous avez rappelées : elles nous imposent d'adopter une stratégie de défense énergique pour que l'OCM banane, l'organisation communautaire du marché de la banane, perdure et soit profitable à nos producteurs.

Ces deux échéances, c'est d'abord l'élargissement de la communauté européenne en 2004 et surtout le passage au système tarifaire en 2006. Et c'est pour préparer ces deux échéances qu'avec Hervé Gaymard nous

avons pris l'initiative de réunir, le 5 février, tous les acteurs de la filière banane, du producteur au consommateur. Nous avons également mobilisé toutes les administrations, des instituts comme l'ODEADOM, l'office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer, et le CIRAD, le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. Nous devons, pensons-nous, présenter un front commun pour soumettre des propositions aux instances communautaires en prévision de ces deux échéances.

Cette réunion a été particulièrement constructive. Nous avons mis en place quatre groupes de travail qui, tout au long de l'année 2003, vont nous aider à formuler ces propositions.

Je voudrais vous rassurer, monsieur le député : le Gouvernement est fortement mobilisé sur ce dossier, qu'il entend défendre avec beaucoup de détermination et d'énergie, car il sait que 30 000 emplois directs et indirects sont concernés par cette filière. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle).*

Données clés

Auteur : [M. Joël Beaugendre](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 392

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 février 2003